

## Compte rendu des HMI dans les trésoreries en Novembre 2010

Les récentes HMI effectuées dans les centres de la filière gestion publique montrent incontestablement une situation dans le réseau qui ne cesse de se détériorer.

Concernant le secteur communal, l'application Hélios ne permet pas des gains de productivité comme il était annoncé officiellement. Prenons une des dernières améliorations : le CHD intégré évite de devoir passer d'une application à l'autre. Mais valider un mandat ou même son rejet nécessite l'ouverture de maintes fenêtres à ouvrir. A cela se rajoute un temps de latence fréquent où l'on regarde le sablier, et surtout : on n'avance pas.

Une formation a été donnée sur le visa de la paie. La dématérialisation doit, dit-on, nous faire gagner du temps. Mais de quelle manière lorsqu'il faut gérer de nombreuses petites communes avec un nombre restreint d'agents ?

Pour le secteur impôt, Gaia reste très lourd d'utilisation dès lors que de nombreux documents sont à scanner. Le passage de PVFI à Marianne, où le délai de réponse passerait à 5 jours au lieu de 2, ne résout pas le problème central : le manque d'effectifs et le découragement grandissant que l'on perçoit sur les visages lors de nos visites en postes.

C'est en effet, le problème récurrent abordé dans tous les postes où nous sommes allés. Ainsi, pour Collinée et Merdrignac, il y a une seule comptabilité. Mais cela revient à passer de nombreuses écriture sur le comte 3476. C'est long, et il n'y a pas de gains de temps bien au contraire.

C'est ainsi la recherche constante de points ORE pour garder les effectifs. Les ATD pré-contentieux sont efficaces, mais ne sont pas comptabilisés. Faudrait-il ne plus en faire ? Si on cumule ceci avec les paramètres transversaux, où les indices élevés des personnels en fin de carrière sont pénalisés, il sera impossible d'avoir assez d'agents pour exercer les missions. Cela est tel qu'un agent précise qu'après avoir été arrêté pour maladie, il songe à se mettre en disponibilité. L'EMR a plus un rôle de « pompier » palliant au sous-effectif, au lieu de remplacer les agents absents.

2011 s'annonce dramatique. 85 agents sont susceptibles de faire valoir leurs droits à la retraite sur 1000 entre les deux filières. C'est la gestion de la pénurie.

Notre Directeur Général est paraît-il au courant, le déplore semble-t-il, mais au plus haut niveau, la machine gouvernementale qui dit : « un fonctionnaire sur deux ne sera pas remplacé » fait la sourde oreille. Mieux ses espérances seraient même dépassées et ce sont les agents de catégorie C qui paieront cette facture... En vertu d'une future efficacité ? Ou plutôt celle d'un souhait d'externalisation vers le privé que certains politiques appellent de leurs vœux...

Aux derniers mouvements de mutation, aucun agent pour les Côtes d'Armor... Imaginez le désarroi de nos collègues qui attendent parfois loin de Bretagne un éventuel retour au pays...

La politique de la direction se décline en plusieurs points : fusion des postes, pas de mutation d'un agent affecté dans un petit centre sans son remplacement, éventuel abandon de missions...

Peut-on critiquer un agent qui n'arrivant plus à poser ses congés, qui est par ailleurs écrêté en fin de mois d'heures passées à maintenir le poste à flots, de demander sa mutation ou de solliciter la fusion. La pression supplémentaire qui pourrait être mises sur les agents avec l'efficiencie est en dehors de la réalité. Donner des points ORE en fonction des résultats de l'IASQCL et de PVFI ne fera que rendre encore plus ingérable cette situation.

Pour FO DGFIP, le rôle du syndicat n'est pas de cogérer la pénurie et d'exiger une fusion, mais de défendre les intérêts matériels et moraux des agents.

L'autre sujet abordé dans les HMI fut aussi la loi sur les retraite. Un autre texte de FO vous sera diffusé sur ce sujet.